



# Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

## Procès-Verbal n° 17

Réunion du :	<b>Jeudi 13 janvier 2022</b>
Présidence :	<b>M. Guy BOUCHON</b>
Référente C. Féminine :	<b>Mme Lydie BASTIEN</b>
Secrétaire :	<b>Mme Huguette CARPENTIER</b>
Présents :	<b>MM. Yves FRACHET . Raymond CAZEAUX</b>

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).  
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.  
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.  
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.  
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### RAPPEL

**Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district**

**A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire  
(Attestation vaccinal ou test de – 72 heures)**

### ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Reports de rencontres
- Dossiers transmis en C.S.R.
- Désidérata



## INFORMATIONS

### **\* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE**

**Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.**

**En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :**

**Rappel du n° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90  
- M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.**

Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.

Voici quelques rappels en matière d'usage de la Feuille de Match informatisée, à destination notamment des nouveaux dirigeants de clubs amenés à utiliser la FMI pour la première fois.

#### **1. NOUVELLE VERSION**

**Nouvelle version 3.9.0.0 de la FMI à télécharger sur Play store et Apple store.**

Ces versions prennent notamment en compte l'évolution permettant d'attribuer des avertissements et des exclusions aux personnes présentes sur le banc.

#### **2. CONFIGURATION DES UTILISATEURS**

**Pour les compétitions régionales et départementales : La case « compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions doit être cochée.**

**Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé en début de saison. Les correspondants FOOTCLUBS des clubs doivent donc vérifier obligatoirement le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI avant les premiers matchs :**

**Profil/Gestionnaire feuille de match informatisée/Equipes affectées**

#### **3. MOT DE PASSE**

Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs FOOTCLUBS ont été réinitialisés en début de saison. Chaque utilisateur, étant amené à utiliser la FMI, doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à FOOTCLUBS : en se connectant à FOOTCLUBS (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

#### **4. PREPARATION DES EQUIPES**

##### **L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE**

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) UNIQUEMENT.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

#### **5. RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH**

##### **UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe RECEVANTE :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre.
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre.

#### **IMPORTANT :**

- L'équipe RECEVANTE est en charge de la FMI et c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.



- Si la récupération des données par le club RECEVANT n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ses ajustements,
- **Pour en savoir +, un guide est à votre disposition : GUIDE D'UTILISATION**

#### CONSEILS

Afin d'éviter des blocages et des lenteurs, nous vous conseillons, de temps en temps, de **VIDER « LE CACHE »** que vous trouverez dans la rubrique paramètres de la tablette.

Nous vous conseillons également de supprimer l'application FMI sur la tablette et de la réinstaller.

*De même, pour éviter des amendes inutiles, il est conseillé au dirigeant du club RECEVANT, responsable de la tablette de :*

1/Vérifier que l'arbitre a bien clôturé la rencontre.

2/Effectuer un partage de connexion avec son smartphone et transmettre la Feuille de match immédiatement ;

**Sachant que la FMI devra être transmise, au plus tard, le lendemain de la rencontre, avant 24h00.**

### **\* IMPORTANT**

**Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle que nous subissons, pour le bon déroulement des divers championnats, la commission des activités sportives demande un effort à tous les clubs pour jouer les matchs de retard. S'il s'avère que les clubs, pour diverses raisons ne peuvent s'entendre, la commission prendra, en plein accord avec le comité de direction, la décision impérative pour la continuité des championnats.**

## FORFAIT GENERAL

#### **SENIORS A 8 D2 : BRIGNOLES : AVEC AMENDE DE 122 €**

Ce forfait général intervenant avant ou à la date prévue au calendrier pour le dernier match « aller » du championnat, les matches joués par cette équipe seront considérés comme n'ayant jamais eu lieu. Les points et les buts pour ou contre ne seront pas pris en compte pour les équipes continuant à disputer l'épreuve (Art.64.f des R.S.du DISTRICT

## CORRESPONDANCE

**Suite cas de COVID, les rencontres suivantes sont reportées :**

- **BESSE / LORGUES, Féminines seniors à 8 du 16.01.2022** : La commission dit match à jouer le 13/02/2022.

- **LA VALETTE / ASPPT HYERES, Féminines seniors à 8 du 16.01.2022** : La commission dit match à jouer le 27.01.2022.

**BRIGNOLES** : Demande le report du match de Coupe du var U15F contre SC Toulon du 12.02.2022 soit jouer le 02.02.2022. Vu accord du club adverse, la commission dit match à jouer le 02.02.2022.

**CARQUEIRANNE LA CRAU** : Demande report de son match du 09.01.2022 Féminines Seniors à 11 contre ASPPT HYERES. Après accord de l'ASPTT Hyères. La commission dit match à jouer le 20.02.2022



## REPORTS DE MATCH

**A jouer le 19 Janvier 2022**

**U15F Coupe du var**

PUGET / LA SEYNE du 09.01.2022

**A jouer le 27 Janvier 2022**

**Séniors à 8 D1**

LA VALETTE / ASPTT HYERES DU 16.01.2022 (55204.1)

**A jouer le 30 Janvier 2022**

**Séniors à 11**

AS BRIGNOLES / ASPTT HYERES du 10.10.2021 (53020.1)

SC TOULON / RC LA BAIE du 09.01.2022 (53043.1)

LORGUES / CARQUEIRANNE LA CRAU du 16.01.2022

**A jouer le 2 Février 2022**

**U15F Coupe du var**

SPORTING CLUB TOULON / BRIGNOLES

**A jouer le 06 Février 2022**

**Séniors à 8 Poule D1**

ES LORGUES / U.A LA VALETTE du 19.12.2021 (503322.1)

ST CYR / US VAL D'ISSOLE du 19.12.2021 (55191.1)

**Séniors à 8 Poule D2**

ASPTT TOULON/PAYS DE FAYENCE du 19/12/2021 (55235.1)

PIGNANS / ST MAXIMIN du 19.12.2021 (55238.1)

**A jouer le 12 Février 2022**

**U15F Coupe du var**

PIVOTTE SERINETTE / FREJUS ST RAPHAEL

**U15F Poule B**

ST MAXIMIN / LES VALLONS du 15.01.2022

**A jouer le 13 Février 2022**

**Séniors à 11**

AS BRIGNOLES / SPORTING CLUB DE TOULON du 19.12.2021 (53042.1)

**Séniors à 8 Poule D1**

BESSES / ES LORGUES DU 16.01.2022 (55202.1)

**Séniors à 8 Poule D2**

ST MAXIMIN / HYERES FC du 09.01.2021 (55243.1)



A jouer le 20 Février 2022

**Séniors à 11**

ASPTT HYERES / CARQUEIRANNE LA CRAU du 09.01.2022 (53045.1)

**DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS**

**Féminines Seniors à 8 D1**

US VAL ISSOLE / LORGUES du 09.01.2022 (55196.1)

**Féminines Seniors à 8 D2**

FC PUGET / PIGNANS du 09.01.2022 (55244.1)

**Coupe du Var U15F :**

ST MAXIMIN / LE BEAUSSET du 08.01.2022 (55394.1)

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**1<sup>ère</sup> parution**

**Séniors à 8 D1**

LA VALETTE / ROCBARON du 09.01.2022 (55195.1)

**Séniors à 8 D2**

PUGET / PIGNANS du 09.01.2022 (55244.1)

**2<sup>ème</sup> parution**

**U15F**

PUGET / LES VALLONS du 16.12.2021 (53445.1)

**COUPE DU VAR SENIORS A 8**

**Le tirage de la Coupe du Var Féminies Seniors à 8 est reportée à une date ultérieure.**

**QUI PEUT JOUER ?**

**Séniors F à 11 :**

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 3 joueuses U17F surclassées – 3 joueuses U16F surclassées  
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

**Séniors F à 8 :**

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 4 joueuses U17F surclassées dont 1 seule U16F  
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

**Championnat U15F à 8 :**

Ouverts aux U15F – U14F – 3 joueuses U13F surclassées  
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période



## DESIDERATA

Clubs ne pouvant jouer que le Dimanche

**Séniors F à 8**  
ROQUEBRUNE  
US VAL ISSOLE –  
PIGNANS

Clubs ne pouvant jouer que le Samedi

**U15F à 8**  
LORGUES

---

*Prochaine réunion*  
*Jeudi 20 Janvier 2022*

Le Président : Guy BOUCHON  
La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN  
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER